

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉCOLE DE TRIATHLON

Prénom :

Tu viens d'intégrer notre club, nous t'en remercions et te souhaitons la bienvenue. Nous espérons que tu t'épanouiras au sein de la section, qui se veut conviviale, au travers des entraînements, stages et compétitions.

Afin que tu puisses porter les couleurs du club sur toutes les compétitions, nous te prêtons une tri-fonction. Lorsqu'elle sera trop petite pour toi, restitue-la en bon état, nous t'en prêterons une nouvelle à ta taille.

Quel que soit ton niveau de pratique, tu seras accueilli aux entraînements pour découvrir le triathlon et progresser à ton rythme. Nous souhaitons que tu prennes du plaisir à faire du sport avec tes camarades de club en pratiquant une activité physique complète et variée.

Pour que les séances d'entraînement se déroulent dans de bonnes conditions, nous te demandons de respecter le règlement suivant :

Article 1 : Je respecte les autres membres, l'encadrement, le matériel, les lieux de pratique.

Article 2 : Je montre par mon attitude positive et mes encouragements du respect pour les performances des autres membres quelque soit leur niveau.

Article 3 : Je respecte les horaires de début et de fin de séance définis avec l'encadrement.

Article 4 : En dehors des heures d'entraînement avant et après les séances, je reste sous la responsabilité de mes parents.

Article 5 : Je viens aux séances d'entraînement avec un matériel en bon état de fonctionnement.

Article 6 : Je prends soin de ma tri-fonction. Je ne la porte que pour les compétitions.
(Eviter les épingles à nourrice et utiliser une ceinture porte-dossard)

Lucas Le Sauce

Le membre de l'Ecole de Triathlon

Les parents



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (père, mère, représentant légal) de l'enfant

....., autorise Lorient Triathlon à

- utiliser son image dans le cadre des entraînements et compétitions sportives pour les publications liées à ses activités ;
- à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident ou de malaise au cas où les parents ne seraient pas joignables.

Le club dégage toute responsabilité en cas d'accident en dehors des heures d'entraînement et en cas de perte ou de vol de vêtements ou d'objets de valeur.

date : / /

signature :